

DOCUMENT D'INFORMATION POUR LES PARENTS TERRAINS DE JEUX MATAGAMI

Dates et horaire du camp

- Période : du 1^{er} juillet au 8 août
- Horaire : de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 16 h
- Horaire de l'Entre-jeux :
 - Matin : de 7 h 30 à 8 h 30
 - Midi : de 11 h 30 à 13 h
 - Soir : de 16 h à 17 h

Lieu

- Les Terrains de jeux se déroulent à l'arena, au 40 rue Cavelier.

Groupes d'âge et fonctionnement

- Les Terrains de jeux accueillent les enfants de 5 à 12 ans
- Les groupes sont formés selon l'âge et/ou le niveau scolaire de l'enfant.
- Chaque groupe est encadré par 3 animatrices attitrées et supervisées par la coordonnatrice.

Quoi apporter chaque jour ?

Voici la liste des effets personnels que votre enfant doit avoir chaque jour :

- Deux collations
- Un diner froid ou chaud pour les enfants inscrits à l'entre jeux
- Bouteille d'eau réutilisable
- Casquette ou chapeau
- Crème solaire et chasse moustique (déjà appliquée le matin si possible)
- Maillot, serviette et sandales (si jeux d'eau)
- Espadrilles (les sandales de type "Crocs" ne sont pas recommandées)
- Vêtements de rechange (surtout pour les plus jeunes)

Les jouets personnels des enfants ne sont pas autorisés au camp de jour.

Sorties et événements spéciaux

- Lors des voyages, le camp de jour ne recevra aucun enfant à l'aréna.
- Aucun parent, grand-parent, tuteur ne peuvent accompagner les enfants dans l'autobus lors des voyages.
- La carte d'assurance-maladie est obligatoire à la participation de l'enfant. Elle devra être remise à la coordonnatrice. Si celle-ci n'est pas remise, l'enfant ne pourra pas embarquer dans l'autobus.

Sorties et événements spéciaux (suite)

- Un calendrier des sorties et des activités vous a été remis lors de la rencontre de parents. Si vous n'étiez pas présent à la rencontre, assurez-vous de le demander aux animatrices de votre enfant ou à la coordonnatrice.
- Veuillez habiller votre enfant selon l'activité et la météo. Un aide mémoire pour le matériel et un itinéraire vous sera remis quelques jours avant la sortie.

Santé et sécurité

- Une fiche médicale doit être remplie pour chaque enfant et celle-ci devra être remise à la coordonnatrice AVANT le premier jour des Terrains de jeux.
- Tout médicament doit être remis à la coordonnatrice avec l'autorisation parentale.
- Si votre enfant présente des symptômes de maladie, peu importe laquelle, merci de le garder à la maison afin d'éviter la contagion.

Communication avec l'équipe

- Coordonnatrice : Laurie-Lou Pinard sur le groupe Facebook des Terrains de jeux Matagami, au **819 739-8099** ou par courriel au laurie-lou.pinard@outlook.com
- En cas d'urgence ou pour toute question, vous pouvez me joindre durant les heures du camp.

Politique de non-violence et suspension d'un enfant

Les Terrains de jeux de Matagami appliquent une politique de tolérance zéro à l'égard de la violence, qu'elle soit physique, verbale ou psychologique. Tout comportement jugé violent peut entraîner une suspension temporaire de l'enfant, selon la gravité des gestes posés.

Le fonctionnement est le suivant :

- 1re suspension : 1 journée
- 2e suspension : 3 journées
- 3e suspension : 5 journées
- 4e suspension : renvoi définitif du camp
-

Les suspensions sont cumulatives. Lorsqu'un enfant est suspendu, le parent doit venir le récupérer dans un délai raisonnable après avoir été informé.

Nous croyons en l'importance de prévenir les comportements problématiques et d'accompagner les enfants dans leur développement social. La coordonnatrice demeure disponible en tout temps pour échanger avec les parents et, au besoin, mettre en place des stratégies d'intervention adaptées afin de soutenir l'enfant et éviter la récurrence.